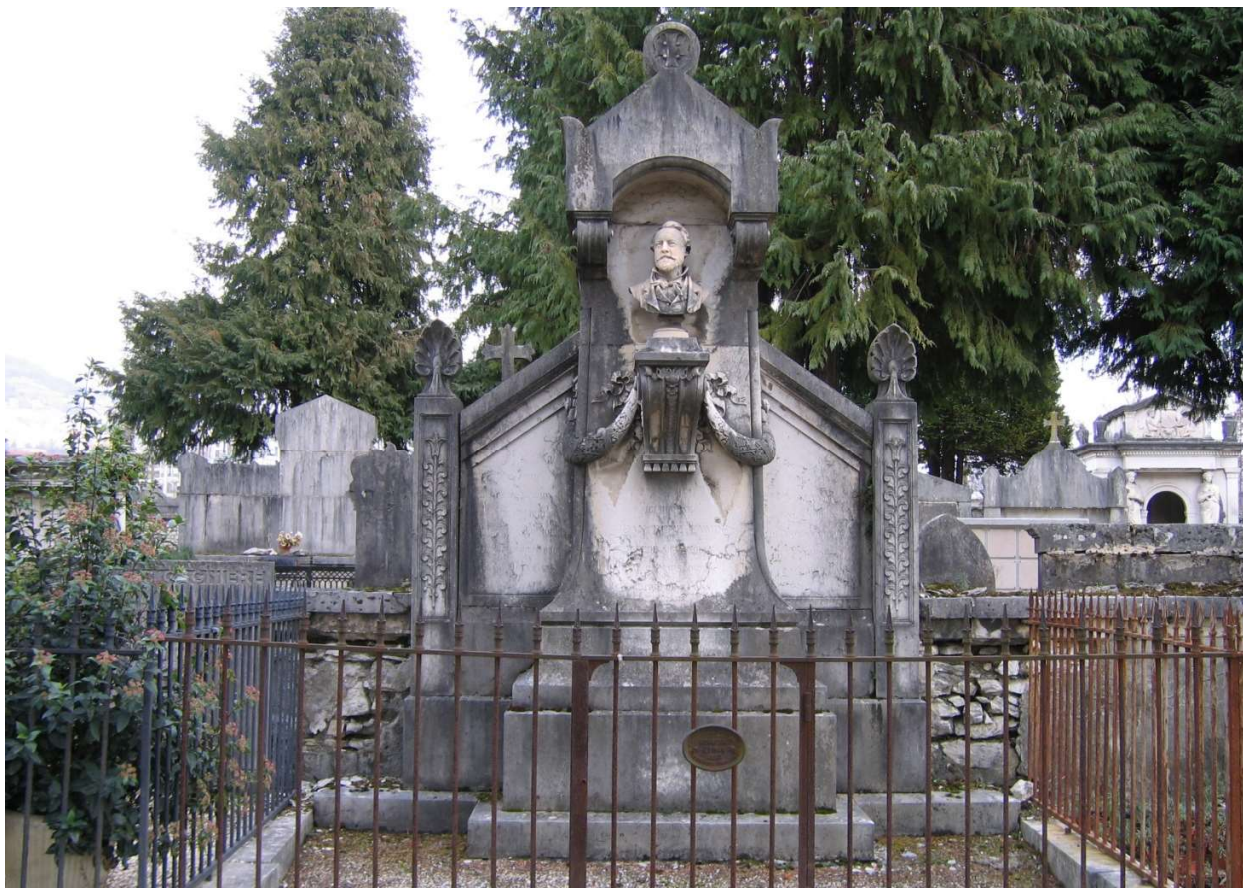


# Jean René Eymin - Fondateur des magasins Eymin

Zone 5<sup>e</sup> rang Tombe 23



Jean René Eymin naît le 12 octobre 1817 à Grenoble. Son père René, qui signe l'acte de naissance, est tailleur d'habits rue Brocherie. Sa mère est Thérèse Landroz.



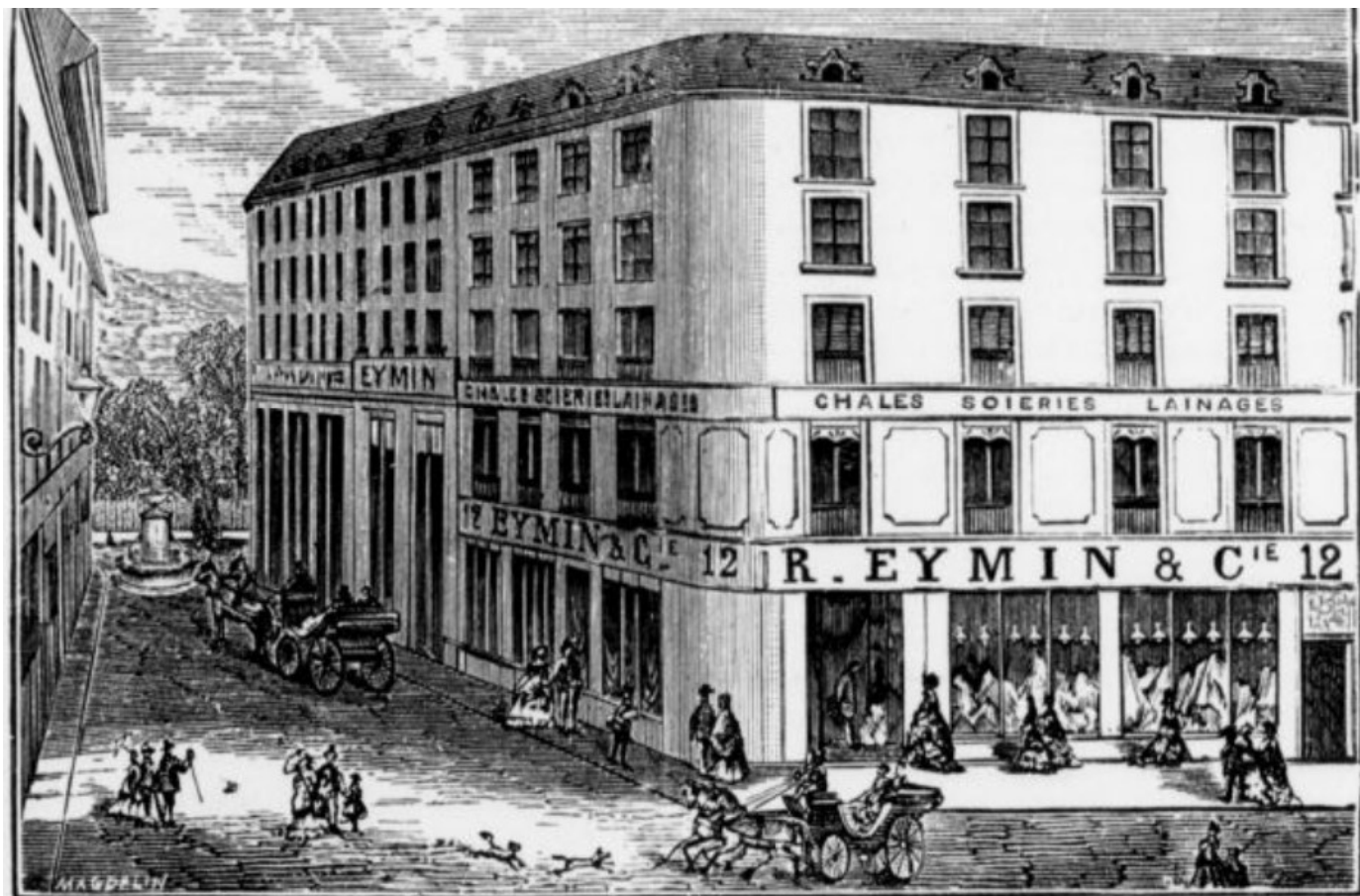
C'est en 1850 que s'ouvre à l'angle de la Grande-Rue et de la rue Saint-André (aujourd'hui rue Diodore-Raoul), le magasin de nouveautés, splendide pour l'époque sous la raison sociale Papet, Vial et Eymin.

Jean René Eymin y travaillera pendant 40 ans. Sa réussite lui permet d'acheter en janvier 1874 une propriété chemin des Bergers, et une autre en octobre 1874 au mas de la Femme sans tête, entre le chemin des Boiteuses et le cours Saint-André. Les deux achats ont été payés comptant.

Jean René Eymin meurt célibataire le 24 mars 1892 à son domicile à Grenoble 12 Grande-Rue, à l'âge de 74 ans. Il est inhumé avec ses parents, respectivement morts, son père le 30 mars 1857 à l'âge de 77 ans 12 Grande-Rue, sa mère le 15 février 1850 à l'âge de 71 ans 1 rue Brocherie. Le buste représentant Jean René Eymin est d'Henri Ding.

A partir de 1890, successivement la maison est confiée à d'anciens collaborateurs, Eymin et Richard ; Eymin, Bernard et Cie ; Eymin et Cie ; Graven et Martin ; Martin et Graven ; et enfin Graven et Cie.

C'est en 1912 que l'architecte André Papet élabore les plans d'un nouveau bâtiment pour la maison Eymin, qui se situera à l'angle de la rue Lafayette et la rue de la République (ancienne rue de la Halle) à l'adresse 13 et 14 Grande-Rue. Le 16 février 1914 est inaugurée le nouveau magasin Eymin dirigée par MM. Rousselet et Richon.



*Le 12 Grande-Rue aujourd'hui [février 2025]*

En 1930 la maison Eymin cèdera sa place au magasin Les Deux Passages, maison fondée en 1857 à Lyon et ayant déjà une succursale à Saint-Etienne.

## Le magasin Eymin de 1914, dirigé par Rousselet et Richon successeurs



Si l'architecte est André Papet pour la conception, l'exécution matérielle a été confiée aux entrepreneurs Perrin et Delachenal pour le ciment armé, Laurent Bernard pour la sculpture et le ravalement des façades, MM. Gauthier frères pour la menuiserie et l'agencement, M. Dunoyer pour le chauffage, Léo Carrière pour la décoration.

L'immeuble a 3 étages et de vastes sous-sols. Au rez-de-chaussée : rayons de soieries, lainages, draperies, bonneterie, chemises, toilerie, blanc, lingerie, layette, ganterie, parapluies et ombrelles. Au premier étage : confection pour dames, costumes sur mesure, peignoirs, jupons, modes et colifichets, ainsi que les bureaux des directeurs. Au deuxième étage : ameublement, tapis, tentures, literie, linoléum, et un emplacement réservé aux articles de voyage. Au troisième étage : ateliers de tailleurs pour dames, de couture, de modiste, des tapissiers, et aussi les bureaux de la comptabilité.

Un ascenseur « de modèle récent » permet l'accès à tous les niveaux ainsi qu'à « la terrasse fleurie ».



Quelques en-têtes de courriers

2039

315

**CHÂLES**  
Soieries, Mérinos,  
Satin de laine,  
Mousselines de laine  
unies et imprimées.  
ARTICLES  
de Tarare et de St. Quentin.  
**DRAPERIE,**  
Velours et Gilets.

ANGLE DE LA RUE S' ANDRÉ & GRAND'RUE, 12,  
en face de la rue des Clercs, **GRENOBLE.**

**NOUVEAUTÉS EN TOUT GENRE**  
SPÉCIALITÉ POUR DEUIL & AMEUBLEMENT.

**ROUENNERIE**  
Indiennes de Rouen et d'Alsace,  
Calicots, Percales,  
Crettonnes blanches et écruës.  
Coutils et Mouchoirs.  
Flanelles de santé.  
**TOILERIE,**  
Nappes et Serviettes.

CONFECTIONS POUR DAMES & ENFANTS.

*Monsieur Javis de St. Pierre de l'Isère Poit.*

à **R. EYMIN & C<sup>IE</sup>**

*Les articles ci-après, pour payer à Grenoble comptant. 100%*

1874

NOUVEAUTÉS & AMEUBLEMENT

Adresse Télégraphique EYMIN-NOUVEAUTÉS-GRENOBLE  
TÉLÉPHONE 5-80



RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
ET RUE LAFAYETTE  
**GRENOBLE**

**EYMIN**  
ROUSSELET & RICHON Succ<sup>rs</sup>

SALON DE CORRESPONDANCE  
TERRASSE-BELVÉDÈRE

*Grenoble, le 14 Avril 1917*

NOUVEAUTÉS & AMEUBLEMENT

8

**M<sup>ON</sup> EYMIN**

Adresse Télégraphique  
EYMIN-NOUVEAUTÉS-GRENOBLE  
TÉLÉPHONE 5-80

ROUSSELET & RICHON  
SUCCESSEURS

RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
ET RUE LAFAYETTE  
**GRENOBLE**

*Grenoble, le 11 8 19 21*  
*à Monsieur Genouvillat*  
*Notaire*  
*Prés*

## Legs Eymin

Par testament du 25 décembre 1891, Jean René Eymin fait un legs important à différentes sociétés de la ville de Grenoble.

- 1 – 1000 frs au Patronage des vieillards
- 2 – 1000 frs au Patronage des jeunes apprentis
- 3 – 1000 frs au bureau de Charité
- 4 – 300 frs aux Orphelines
- 5 – 300 frs à l'œuvre de Saint-Joseph
- 6 – 300 frs aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul
- 7 – 300 frs aux Petites sœurs des pauvres de La Tronche
- 8 – 300 frs à la Société du Sou des écoles
- 9 – 300 frs à la Société des Arts et Métiers
- 10 – 300 frs à la Société des tailleurs, marchands tailleurs et drapiers
- 11 – 300 frs à la Compagnie des sapeurs-pompiers
- 12 – 300 frs à la Société L'Echo de La Tronche, Harmonie de Grenoble
- 13 – 300 frs à la Société La Fanfare grenobloise
- 14 – 300 frs à la Société L'Echo des Alpes
- 15 – 300 frs à la Société L'Union chorale
- 16 – 300 frs à la Société horticole
- 17 – 300 frs à la Société de bienfaisance de Domène
- 18 – 300 frs à la Compagnie des sapeurs-pompiers de Domène
- 19 – 1000 frs à la Ville de Grenoble, à charge d'entretenir la concession du testateur

Vu le consentement des héritiers naturels

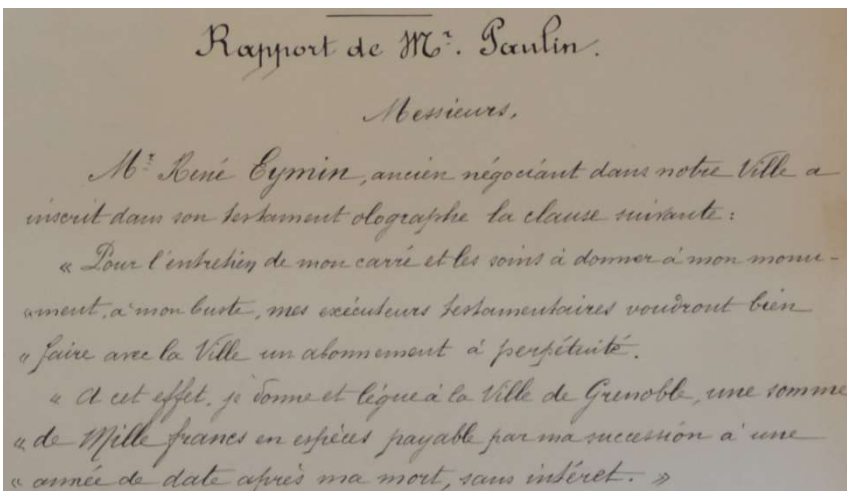
Vu l'acte de notoriété constatant que le testateur n'a pas laissé d'autres héritiers naturels que ceux ayant donné leur consentement

[...] M. le maire de Grenoble, M. l'Evêque de Grenoble, M. le maire de Domène, M. le Trésorier payeur général, sont chargés chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du précédent arrêté.

Grenoble le 19 décembre 1895.



## Entretien de la sépulture



« Pour l'entretien de mon carré et les soins à donner à mon monument, à mon buste, mes exécuteurs testamentaires voudront bien faire avec la Ville un abonnement à perpétuité.

A cet effet je donne et lègue à la Ville de Grenoble une somme de mille francs en espèce payable par ma succession à une année de date après ma mort, sans intérêt ».